

## **Notre compte-rendu du conseil municipal du 23 octobre 2020**

**En début de séance le conseil municipal observe une minute de silence en la mémoire de Samuel Paty, l'enseignant d'histoire assassiné.**

**L'ensemble des élus a validé l'organisation d'une marche le lundi 2 novembre, date à laquelle sera rendu un hommage national à l'enseignant dans toutes les écoles.**

**Cette marche aura lieu de la Mairie jusqu'au collège, toute la population est conviée.**

1 – Mmes Hénon et Bergougnoux sont désignées comme secrétaires de séance

2 - Le procès-verbal de la séance précédente est adopté

### **3 - CONVENTION PROJET « L'ÉCHAPPÉE »**

L'association SO'ART a sollicité la commune de Martel car elle souhaite engager un projet de parcours artistique sur notre territoire avec l'installation de sculptures monumentales en bois (en lien avec la filière bois) sur différents sites de la commune.

L'association ayant souhaité pouvoir disposer de plusieurs emplacements publics en a fait la demande à la commune. Pour cela, elle doit passer une convention pour une durée de deux ans du 1er juin 2021 au 1er juin 2023.

Cette convention sera conclue à titre gracieux, en raison du caractère d'intérêt général motivant le projet.

**Adopté à l'unanimité**

### **4 – DOSSIER DE CANDIDATURE – MISE EN PLACE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ENERGETIQUE (SDIE)**

Des dispositions gouvernementales obligent les collectivités de plus de 50 000 h d'élaborer un plan climat. Dès lors, Cauvaldor s'inscrit dans la démarche. Il s'agit d'un appel à projet de l'ADEME soutenu par Cauvaldor qui en supportera les coûts.

Quatre communes : Souillac, Martel, Gramat, St Céré sont dans le dispositif et sont candidates pour la mise en place d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE).

En cas de sélection, validation de la mise en œuvre de l'organisation et des moyens internes nécessaires à notre participation telle que décrite dans la candidature qui sera déposée avant fin octobre 2020.

**Adopté à l'unanimité**

**Notre commentaire : Il s'agit là de poursuivre le travail engagé sous la précédente mandature et lancé avec l'expertise détaillée de Quercy Energies à l'initiative de Mme Vergnes. De nombreuses sources d'économies ont été identifiées et appliquées. Il est par conséquent essentiel de poursuivre la maîtrise des charges énergétiques.**

### **5 – ADHESION AU CAUE**

Le Conseil D'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot (CAUE) est une association départementale qui a vocation à apporter conseil et assistance aux collectivités sur les questions d'urbanisme.

Par le passé la commune de Martel a eu recours à ses services. L'adhésion serait pertinente car Martel fait partie de deux dispositifs : Grand Site de la Région Occitanie, et « Bourg Centre ».

Par ailleurs, un nouveau dispositif, « Petites Villes de Demain » vient en complément afin de mener des réflexions globales sur leur évolution. Martel pourrait en faire partie.

L'État apportera des subventions conséquentes pour accompagner les villes retenues. Pour la région Occitanie, 120 villes seront concernées, d'abord sélectionnées par les Préfets départementaux puis dans la phase finale, les Préfets de Région.

### **Notre commentaire :**

C'est une approche intéressante et ambitieuse car si on y ajoute la construction d'un schéma directeur immobilier et énergétique, il s'agit d'établir une vision à dix ou vingt ans de nos villes. Comme c'est souvent le cas dans de tels dispositifs régionaux ou nationaux, une grande partie du travail reposera sur des cabinets de conseil.

C'est pourquoi nous avons tenu à préciser qu'il était essentiel d'y associer largement toutes les composantes du Conseil Municipal, et d'élargir la réflexion sur les technologies accompagnant de nouveaux modes de travail, les types d'emplois, quels tissus de services pour une ville comme Martel.

Par ailleurs, nous avons demandé la plus grande vigilance sur les cabinets de conseils retenus car malheureusement les armoires des collectivités sont souvent remplies de magnifiques rapports d'experts inexploitable.

Etat, Communauté de communes ou Région, ce sont des fonds publics, et il est de notre responsabilité d'en faire bon usage en dégagant des plans d'actions parfaitement réalisables techniquement et financièrement.

### **Adopté par le conseil municipal**

#### **6 – TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS - TOUSSAINT 2020 ET PROGRAMME NOVEMBRE**

Le Conseil Municipal a validé le programme de l'accueil de loisirs sur la base de 35 à 40 enfants : le tarif pour la sortie cinéma de Brive à 7.60€ La sortie au parc animalier à 9€

#### **7 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Consulter en fin de compte-rendu, le tableau validé par le CM

Madeleine Cayre apporte une information sur la subvention accordée en 2019 à Maisons Paysannes de France et non renouvelée en 2020 : cette association des métiers du patrimoine, en lien avec le campus compagnonique, a mené à bien les travaux de rénovation de la salle du musée (autrefois dépôt de fouilles). Si, comme il était projeté, la commune décide de confier d'autres travaux à cette association habilitée à intervenir sur les bâtiments historiques, il sera opportun de lui verser une subvention.

#### **8 – DOSSIER IMMEUBLE ANCIENNE PERCEPTION**

Il avait été obtenu par les élus précédents que l'ancienne perception accueille la MSAP (Maison des Services Au Public) qui doit devenir la « Maison Cauvaldor Services ».

Ce bâtiment doit faire l'objet de travaux afin d'accueillir ces services dans les conditions requises. Par ailleurs, le Syndicat Des Eaux qui va prochainement élargir son périmètre a son siège à Martel et pourrait occuper l'étage.

Cauvaldor ne peut prendre en charge ces travaux qui bénéficient de subventions qu'en étant propriétaire de l'immeuble. Les services des Domaines ayant fait une estimation à 175 000 € avec une marge de +/-10 %, si la commune accepte, la négociation peut démarrer avec Cauvaldor dans cette fourchette.

### **Notre commentaire :**

Cette vente est une bonne opportunité. C'est une maison sans valeur historique et qui nécessite de gros travaux de réhabilitation. Elle reste dans le périmètre public pour héberger des services à la population.

**Le conseil municipal valide la proposition.**

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Pas de transfert des pouvoirs de police du maire à Cauvaldor –
- Prise d'un arrêté donnant délégation pour la commission de sécurité à M. Levet et Mme Fournier Bourgeade
- Martel retenue pour une thèse menée par un étudiant rattaché à un laboratoire de Toulouse. La thèse porte sur l'urbanisme de Martel dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP) avec un bureau d'étude privé (Relief Urbanisme) et sous couvert d'un appel à projet national. Accord donné par le Maire.
- L'aire de jeux de la Fontanelle : démarrage des travaux début novembre pour une fin opérationnelle mi-décembre.
- Suite à l'extension des besoins de la MSAP toujours dans les locaux de la mairie, le bureau du maire sera mis à disposition de France Service et sera déplacé à l'étage dans les locaux de l'ancienne communauté du pays de Martel.
- Les services de la Préfecture ont rappelé au maire les obligations et la programmation de mise aux normes de la Raymondie, commencée sous le mandat précédent mais dont une très grosse partie reste à réaliser, en particulier l'électricité. Ces travaux sont dotés par l'Etat.

**Notre commentaire :** l'actuelle municipalité doit garder bien présent à l'esprit que de nombreuses dépenses sont obligatoires avant de se lancer dans de multiples projets.

- Le Maire annonce qu'il exercera à Martel une grande partie de ses fonctions de Président de Cauvaldor dans son nouveau bureau de la Mairie de Martel.

**Notre commentaire :** Si nous comprenons la nécessité de rénover et de réattribuer les locaux, nous n'oublions pas que l'appartement du 1<sup>er</sup> étage rapportait un loyer à la commune. D'autre part, nous nous interrogeons sur le fonctionnement de la présidence de Cauvaldor ainsi éloignée des services administratifs de direction.

\*\*\*

ASSOCIATION	proposition 2020	commentaire
Accueil en pays martelais	200	
Amicale Sapeurs-Pompiers	1765	
Association de chasse	200	
Attelages Haut Quercy	200	
Bassin des écoles de la vallée de la Dordogne	200	
Cause Loisirs Culture	1500	
Centre des vacances des jeunes	1000	
Cirque en Selle	200	
Comités des fêtes de Martel	600	
Comité entente ACVG (bleuet)	240	
Comité de jumelage Martel Nassogne	200	
Comité de jumelage Téquila	500	
CRI 46	500	
Cyclo cause vallée 46	200	
Cyclos randonneurs du Quercy	200	
Défense des chemins pédestres	1000	
Don du Sang	200	
Ensemble vocal choral	250	
FNACA comité cantonal Martel	200	
Foyer Socio-éducatif Collège	210	
Les Aiglons Martelais	725	
Les amis de Gluges et de son site	200	
Les amis du Musée de la Raymondie	500	
Les boules Martelaises	200	
Musée de la résistance	55	
Parents d'élèves / APE	200	
SSIADPA	80	

VALROC FOOT	1200	
Vivre à la maison de retraite	200	
TENNIS	500	
Pétanque des 7 tours	200	
Secours Populaire Français	200	
Restos du Coeur	200	
Chambre des métiers et de l'artisanat	240	
Collège Jean Lurçat	150	
site remarquable du goût	250	
Suvention exceptionnelle chevaux de traits	1000	Concours régional organisé tous les 7 ans 300 personnes à Martel
<b>TOTAL</b>	<b>15665</b>	